

# BULLETIN D'ENGAGEMENT

## N° DOSSARD

Par courrier accompagné d'un chèque de 8 ou 10 euros à l'ordre de Course Événement à Seyssins.

### À ENVOYER À :

A.L. Echirolles Athlétisme  
Rue de Lorraine - 38130 Echirolles

cadre réservé à l'organisation

Nom : .....

Prénom : .....

Tél. : .....

Mail : .....

Sexe : masculin  féminin

Date de naissance : ..... / ..... / 19.....

Course choisie :  10,75 Km  24,7 Km

Taille T-Shirt :  S  M  L  XL

Je suis licencié FFA ou FF Triathlon saison 2009-2010

N° de licence FFA : .....

N° de licence FF Triathlon : .....

J'envoie la photocopie de la licence et je présenterai celle-ci à la remise des dossards.

Club : .....

Je ne suis pas licencié FFA

Je joins un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pieds en compétition datant de moins d'un an à la date de la course,

Je m'inscris au repas gratuit  oui  non

J'atteste avoir pris connaissance du règlement de la Ronde du Tram 2010 et en accepte toutes les clauses.

Date et signature : .....

Autorisation parentale pour les mineurs (âge minimum de participation : il faut être né(e) en 1994 et avant)

Je soussigné..... autorise mon fils ma fille..... à participer à la course de 10,75 km de La Ronde du Tram 2010.

Date et signature : .....

# La Ronde du Tram à Seyssins

## JEUDI 13 MAI 2009

**ARTICLE 1** Course Événement à Seyssins et l'A.L. Echirolles Athlétisme organisent le jeudi 13 mai 2010 la 1<sup>ère</sup> édition de « La Ronde du Tram » à Seyssins.

### Parcours

Deux parcours  
« nature » au programme :

- 10,75 km (dénivelé 240 m +)

- 24,70 km (dénivelé 920 m +)

Départs commun à 9 h 30 du Parc François-Mitterrand à Seyssins et arrivée au même endroit.

Des courses gratuites pour les enfants sont prévues à partir de 11 h selon les catégories d'âge.

### ARTICLE 2

### ARTICLE 3

Les épreuves sont ouvertes aux coureurs licenciés FFA et FF Triathlon, Pass Running et aux non licenciés nés en 1994 et avant.

### ARTICLE 4 Tarifs

10,75 km : 8 euros en pré-inscription.  
24,70 km : 10 euros en pré-inscription.

Majoration de 2 euros le jour de la course.  
Afin de faciliter le travail des organisateurs, pensez à vous inscrire à l'avance.

### ARTICLE 5

#### Inscriptions

Les inscriptions par courrier seront reçues jusqu'au mercredi 12 mai 2010 à l'adresse suivante :

AL Echirolles Athlétisme  
rue de Lorraine  
38130 Echirolles

Ces dernières devront être accompagnées d'un chèque de 10 ou 8 euros à l'ordre de Course Événement à Seyssins et de la photocopie de la licence ou du certificat.

### ARTICLE 6

#### Permanences inscriptions et retraits des dossards

>> Mercredi 12 mai 2010 de 17 à 20 heures à la ferme Heurard (à côté du parc François-Mitterrand).

>> Jeudi 13 mai de 7 h 30 à 8 h 45 à la ferme Heurard.

### ARTICLE 7

#### Certificats Médicaux

>> Vous êtes licencié(e)s à la FFA ou FFT : vous devez impérativement noter votre numéro de licence sur le bulletin d'inscription à la course et joindre la copie de celle-ci en cours de validité (saison 2009-10).

>> Pour les non adhérents à la FFA et FFT vous devez impérativement joindre au bulletin d'inscription une photocopie du certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pieds en compétition datant de moins d'un an à la date de la course

>> Vous êtes mineur non licencié(e)s à la FFA : vous devez impérativement posséder une autorisation parentale.

#### Assurance

L'organisation a souscrit une assurance responsabilité civile organisateur et responsabilité civile participants. Les concurrents devront obligatoirement être couverts par une assurance sportive personnelle. L'organisateur dégage toute responsabilité en cas de dommages corporels à des participants non assurés personnellement.

### ARTICLE 8

### ARTICLE 9

Tout engagement est personnel, ferme et définitif, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit.

Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course.

#### Annulation

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'association se réserve le droit d'annuler ou d'interrompre l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à quelconque remboursement.

### ARTICLE 10

## Droit d'image

### ARTICLE 11

J'autorise expressément les organisateurs de la Ronde du Tram ainsi que leurs ayants droit tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation à la Ronde du Tram, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

## Récompenses

### ARTICLE 13

T-shirts techniques aux 300 premiers inscrits. Primes au scratch et classement par catégories sur les deux courses. Une paire de chaussette running «Falke» aux trois premiers de chaque catégories.

Remise des prix à 12 heures au parc François-Mitterrand ou à la Ferme Heurard (selon météo).

## ARTICLE 15

Vestiaires et douches au gymnase Yves Brouzet.

## Sécurité

### ARTICLE 17

Police municipale, secouristes et un médecin.

## Renseignements

### ARTICLE 19

Alain Mathais : 06 07 74 52 91  
Antonio Gallego : 06 62 95 37 69  
ALE Athlétisme : 04 76 40 27 51  
Site : [www.ale-athletisme.com](http://www.ale-athletisme.com)

## CNIL

### ARTICLE 12

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

## Repas

### ARTICLE 14

À partir de 11 h 45 au parc François-Mitterrand ou à la Ferme Heurard (selon météo).

## Ravitaillements

### ARTICLE 16

4 postes sur le parcours du 24,70 km et 1 poste sur celui du 10,75 km plus 1 à l'arrivée.

## Stationnement

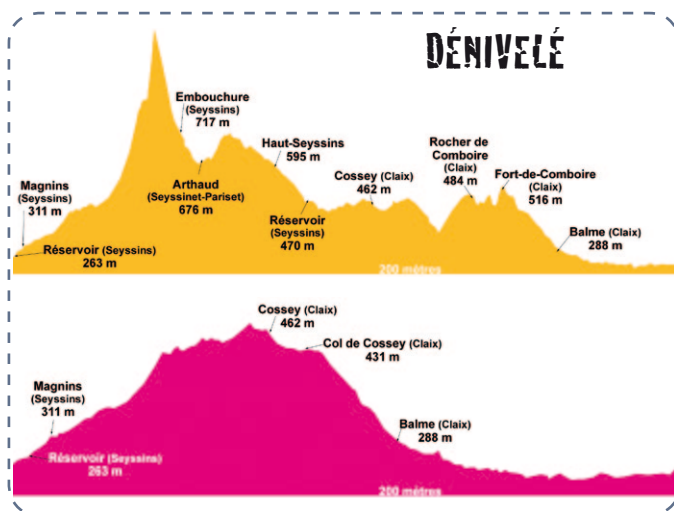
### ARTICLE 18

Parking du Prisme conseillé.



— PARCOURS 10,75 km (dénivelé 240 m +)

— PARCOURS 24,70 km (dénivelé 920 m +)



# LA RONDE DU TRAM > SEYSSINS PARC F. MITTERRAND

13 MAI 2010

DÉPART 9H30  
10,750 KM  
24,700 KM



PHOTO: VILLE DE SEYSSINS-SERVICE COMMUNICATION

PHOTO: L. GABE MOARDO



Renseignements : [www.ale-athletisme.com](http://www.ale-athletisme.com)

